

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
ECOLE SUPERIEURE D'AGRONOMIE MOSTAGANEM

Direction de l'ESAM

Réf : /Dir/2024

Mostaganem, le 27/10/2024

Avis d'Attribution Provisoire

ACQUISITION DE MATERIELS DE QUINCAILLERIE

AU PROFIT DE L'ECOLE SUPERIEURE D'AGRONOMIE MOSTAGANEM

Conformément à la loi 23-12 du 06/08/2023 portant les règles des marchés publics, et conformément aux dispositions du Décret Présidentiel N°15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et délégations de service public. Il est porté à la connaissance de l'ensemble des soumissionnaires ayant répondu à la consultation N°08/2024, relative à l'opération intitulée : **Acquisition de matériel de quincaillerie au profit de l'Ecole Supérieure d'agronomie Mostaganem** Qu'à l'issue de l'évaluation des offres et selon les conditions prescrites dans le cahier des charges, l'opération est attribué provisoirement au soumissionnaire suivant :

Soumissionnaire	Note Technique	Montant en TTC	Période
ETS MEKKAOUI Ahmed NIF : 17627120066713000000	40,55 pts	1 385255,20DA	Année 2024

Les soumissionnaires non retenus disposent au plus tard de trois (03) jours pour se rapprocher de notre service et prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation des offres techniques et financières et de dix (10) jours pour introduire un recours auprès de la commission compétente de l'Ecole Supérieure d'Agronomie Mostaganem à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire.

Le Directeur de l'ESAM

